

Accueil des enfants de 2,5 à 12 ans
en dehors des heures scolaires

État des lieux et analyse des besoins

Saint-Josse-ten-Noode

Janvier-Août 2015

Coordination Accueil Temps Libre

Table des matières

1. Introduction générale	p 3
2. Méthodologie	p 4
3. Informations générales sur la commune	p 5
4. Gestion communale de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre	p 9
5. Relevé des milieux d'accueil par catégorie	p 11
6. Analyse des besoins	p 23
7. Conclusion	p 34

1. Introduction générale

Saint-Josse, commune la plus jeune de Belgique, a toujours été préoccupée par le secteur de l'accueil extrascolaire. Dès 2002, la commune effectue un état des lieux de l'accueil extrascolaire sur son territoire comportant une analyse des besoins et réalisé par la coordination de l'accueil extrascolaire en place.

Suite à la publication du décret datant du 3 juillet 2003 et portant sur la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire, la commune de Saint-Josse-ten-Noode souhaite développer davantage une coordination locale de l'accueil. Celle-ci a notamment comme objectif de mettre en place une politique cohérente d'accueil favorisant l'intégration et le développement de structures d'accueil ainsi que leur synergie dans le souci d'offrir aux parents et surtout à leurs enfants un accueil diversifié et de qualité.

Dès l'entrée en vigueur du décret ATL en 2004, une Commission Communale de l'Accueil de Saint-Josse-ten-Noode (CCA) est mise en place.

En 2005, ces trois éléments, à savoir l'état des lieux, le décret ainsi que la CCA permettent l'élaboration du premier Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (Programme CLE) qui reçoit l'agrément au 1er janvier 2006 pour une durée de 5 ans.

Afin de poursuivre le travail entamé au niveau de l'accueil des enfants durant leur temps libre et de continuer à garantir une politique cohérente de cet accueil, un nouvel état des lieux a été réalisé en 2010 et a permis l'élaboration du deuxième programme CLE ayant obtenu l'agrément du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2015.

Ainsi, conformément au décret ATL et afin que ce dispositif puisse se poursuivre, il convient de réaliser un nouvel état des lieux de l'Accueil Temps Libre qui permettra de proposer un nouveau Programme de Coordination Locale pour l'Enfance pour la période quinquennale suivante, à savoir du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Dans ce document, les différentes données indispensables à la réalisation d'un programme CLE collant le plus possible aux réalités communales, à savoir une analyse des besoins et un état des lieux de la situation actuelle, sont présentées.

Pour récolter ces données, plusieurs étapes ont été nécessaires. Voici leur déroulement :

1. Février 2015 : évaluation finale du deuxième Programme CLE de Saint-Josse-ten-Noode ;
2. Mars 2015 : diffusion des questionnaires destinés aux opérateurs d'accueil et aux établissements scolaires fondamentaux présents sur le territoire communal ;
3. Février à Avril 2015 : rencontre d'enfants permettant de récolter leur avis sur l'Accueil Temps Libre de Saint-Josse-ten-Noode ;
4. Avril – Mai 2015 : diffusion du questionnaire destiné à récolter l'avis des parents sur l'Accueil Temps Libre de Saint-Josse-ten-Noode ;

5. Mai 2015 : rencontre des accueillants scolaires travaillant dans les établissements scolaires fondamentaux implantés sur le territoire de la commune ;
6. Octobre 2015 : présentation de l'état des lieux et de l'analyse des besoins à la Commission Communale de l'Accueil de Saint-Josse-ten-Noode.

Dans la suite de ce document, sont exposés, la méthode de travail utilisée afin de récolter les données, les informations générales concernant la commune, la politique de Saint-Josse en matière de gestion de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre, le relevé des milieux d'accueil, général et par catégorie, ainsi qu'une synthèse des besoins identifiés par les différents acteurs du secteur, à savoir les professionnels, les enfants et leurs parents.

Finalement, une synthèse générale de l'offre et des besoins d'accueil des enfants durant leur temps libre est proposée.

2. Méthodologie

La coordinatrice ATL travaillant depuis fin 2009 au service, un grand nombre d'opérateurs de l'accueil étaient déjà identifiés par cette dernière. Toutefois, afin de s'assurer de l'exhaustivité de la liste, différentes actions ont été menées :

- ◆ Contact avec le Département Jeunesse afin de s'assurer des différentes actions qu'il mène auprès des enfants de 2,5 à 12 ans ;
- ◆ Contact avec le Département des sports afin de lister les activités sportives proposées aux enfants de 2,5 à 12 ans ;
- ◆ Contact avec le responsable de la salle des sports Nelson Mandela afin de lister les différentes activités qui y sont proposées pour les enfants de 2,5 à 12 ans ;
- ◆ Confrontation avec la liste des institutions concernées par la Cohésion sociale de Saint-Josse ;
- ◆ Consultation des listes des mouvements de jeunesse mises en ligne par les 5 fédérations ;
- ◆ Consultation de la liste des associations membres de la Coordination des Ecoles De Devoirs de Bruxelles ;
- ◆ Consultation de la liste des opérateurs d'accueil extrascolaire agréés par l'ONE (dernière mise à jour en novembre 2010) ;
- ◆ Consultation de la liste des opérateurs d'accueil déclarés à l'ONE (dernière mise à jour le 1^{er} septembre 2015).

Comme mentionné ci-dessus, au mois de mars 2015, les établissements scolaires fondamentaux ainsi que tous les autres opérateurs de l'accueil ont été invités à compléter un document permettant de récolter un maximum d'informations concernant leur fonctionnement. Le document envoyé était différent selon le destinataire. Ainsi, un questionnaire intitulé « Questionnaire écoles » (**annexe 3**) a été envoyé aux directions des établissements scolaires fondamentaux implantés sur le territoire communal tandis qu'un questionnaire intitulé « Questionnaire associations » (**annexe 4**) a été envoyé aux autres opérateurs de l'Accueil Temps Libre. Ces questionnaires comportaient tous les deux des tableaux permettant également de récolter l'avis des professionnels. Ils étaient différents selon qu'ils figuraient dans le questionnaire « écoles » ou le questionnaire « associations ». Ces tableaux sont repris dans les annexes 3 et 4 ainsi que plus bas dans

le présent document à la rubrique « le point de vue des professionnels de l'accueil ». Plusieurs questionnaires sont rapidement renvoyés complétés à l'Administration communale tandis que la coordinatrice ATL, aidée par un autre collaborateur du Département Enseignement, recontacte par courriel et/ou par téléphone les opérateurs n'ayant pas réagi afin de les inviter à le faire avant la fin de l'année scolaire. En juin 2015, la plupart des questionnaires sont réceptionnés à la coordination ATL. Toutefois, 4 opérateurs n'ont pas répondu aux diverses sollicitations de la coordination. Par ailleurs, comme mentionné plus loin dans le présent document, 3 associations sportives n'ont été identifiées par la coordinatrice que dans le courant du mois d'août 2015. Dès lors, le questionnaire à leur attention n'a pu leur être envoyé.

Parallèlement à cela, dans le courant des mois d'avril et mai 2015, la coordination ATL de Saint-Josse a sollicité l'aide de ces mêmes établissements scolaires et opérateurs de l'accueil afin de diffuser un questionnaire à l'attention des parents. Ce questionnaire, élaboré par les coordinations ATL bruxelloises et adapté à la commune de Saint-Josse par la Cellule Communication en collaboration avec la coordination ATL, est repris dans les annexes (**annexe 5**).

Finalement, afin de récolter l'avis des enfants, la coordinatrice ATL a repris une animation proposée sur le site de la plateforme communautaire ATL. Celle-ci est effectuée dans le courant des mois de février et avril 2015 avec des enfants fréquentant les garderies des écoles communales lors du congé de détente et avec des enfants fréquentant le club de jeunes Le Caveau en avril 2015. Ainsi, les avis de 26 enfants ont pu être récoltés.

3. Informations générales sur la commune

Ce chapitre a été rédigé sur base des informations mises en ligne par l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) ainsi que par le Service public fédéral Intérieur (ibz). Ainsi, les trois sources d'informations citées ci-dessous ont été consultées :

- Bru19 – Les 19 communes en chiffres – Édition 2015 : brochure téléchargeable sur le site www.ibsa.irisnet.be
- Le Monitoring des Quartiers de la région de Bruxelles-Capitale consultable sur le site <https://monitoringdesquartiers.irisnet.be>
- Les statistiques de population consultables sur le site www.ibz.rrn.fgov.be

Par ailleurs, certaines informations ont également été reprises de l'ancien état des lieux de Saint-Josse-ten-Noode dont cette partie avait été réalisée sur base de l'étude effectuée par l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles en collaboration avec l'Observatoire de la Santé et du Social.

« ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise 2009, Fiche 14 : Commune de Saint-Josse-ten-Noode, Commission communautaire française, 2009. »

Saint-Josse-ten-Noode est un très ancien faubourg qui s'étend principalement entre la Gare du Nord et la Chaussée de Louvain avec comme communes avoisinantes Schaerbeek au nord et à l'est et Bruxelles-Ville au sud et à l'ouest. Il existe toutefois un quartier au-delà de la gare du Nord communément appelé « Quartier Nord de Saint-Josse ». C'est un quartier administratif dans lequel aucune activité scolaire ou extrascolaire n'est répertoriée.

Suite à la Première Guerre mondiale, la population bourgeoise de la commune migre vers la frange extérieure de la ville. À ce moment, Saint-Josse acquiert un caractère plus populaire qui s'entretient tout au long du 20^{ème} siècle par l'immigration. Ainsi, au 1^{er} janvier 2014, 41,4% de sa population était de nationalité étrangère dont les plus représentées sont les suivantes : Bulgarie 11,2%, Maroc 10,4%, Roumanie 10,2%, Turquie 9,0%, France 7,7%, Espagne 6,6%, Pologne 6,4% et Italie 5,4%.

Il est également à noter qu'on observe une forte présence de familles issues de l'immigration (majoritairement d'origines turque et maghrébine) ayant la nationalité belge suite aux naturalisations et aux naissances sur le sol belge.

Comme mentionné dans l'introduction générale du présent document, Saint-Josse-ten-Noode est la commune la plus jeune du pays (âge moyen de 33,71 ans au 1^{er} juin 2015). Ceci peut notamment s'expliquer par une espérance de vie inférieure à la moyenne régionale tant pour les hommes que pour les femmes et un taux de natalité supérieur à la moyenne (20,13% à Saint-Josse et 16,76% pour la moyenne régionale).

Toutefois, Saint-Josse ne présente pas que cette particularité. En effet, la commune cumule certains chiffres les plus importants de la Région de Bruxelles-Capitale. Ainsi, elle a la plus petite superficie (1,1 km² soit 0,7% du territoire régional) tout en comptabilisant les densités de population et de bureaux les plus importantes :

- Densité de population : 24.028 habitants par km² pour une moyenne régionale de 7.210 habitants par km² (chiffres au 1^{er} janvier 2014).
- Densité de bureaux : 839.265 m² par km² pour une moyenne régionale de 80.795 m² par km² (chiffres de 2013).

Par ailleurs, le revenu net imposable moyen par habitant est le plus bas de la Région tout comme le taux d'emploi avec en parallèle le taux de chômage le plus élevé de la Région (notamment chez les femmes et les jeunes de moins de 25 ans) et le nombre moyen le plus haut de bénéficiaires de revenu d'intégration sociale dans la population âgée de 18 ans et plus.

Ainsi, 42,35 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans un ménage sans revenu du travail. Ce pourcentage est le plus important de la Région bruxelloise et est largement supérieur à la moyenne régionale (33,34 %). De plus, la majorité des nouveau-nés naissent dans un ménage ne comptant aucun revenu (52,77 %). Il faut toutefois être prudent avec ces chiffres car ils concernent respectivement les années 2009 et 2007. Nous n'avons pu obtenir de données plus récentes.

En ce qui concerne plus précisément l'ATL, une consultation du registre de la population de Saint-Josse-ten-Noode à la date du 27 août 2015 nous donne les résultats suivants :

Le nombre d'habitants total de la commune s'élève à 27.207. La tranche d'âge qui nous intéresse, à savoir les enfants de 2,5 à 12 ans, représente 14,51% de la population ten-noodoise avec un nombre s'élevant à 3.948. Cette tranche d'âge peut être divisée en deux afin d'obtenir une vision plus nette des deux tranches d'âge cibles c'est-à-dire les enfants en âge de fréquenter l'enseignement maternel et ceux en âge de fréquenter l'enseignement primaire. Cette division est importante dans la mesure où les exigences de l'ONE en matière d'accueil des enfants sont différentes entre les enfants de moins de 6 ans et les enfants de plus de 6 ans. Ainsi, 1.787 enfants âgés entre 2,5 et 6 ans sont inscrits sur le territoire de la commune (6,57% de la population) tandis que le nombre d'enfants âgés entre 6 et 12 ans s'élève à 2.161 (7,94% de la population).

Il est à noter que nous n'observons pas de chiffres significativement différents en ce qui concerne le sexe des enfants. En effet, la répartition est environ de 51% de garçons et 49% de filles.

Selon les chiffres ci-dessus, nous pouvons estimer que le secteur de l'Accueil Temps Libre touche donc une partie non négligeable de la population locale.

Au niveau de l'enseignement et de la petite enfance, 12 milieux d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans sont dénombrés pour une capacité totale de 284 places au 31 décembre 2013. Ainsi, le taux de couverture de l'accueil pour les moins de 3 ans s'est amélioré entre 2010 et 2013 (de 14,4% à 20,1%) sans toutefois atteindre la moyenne régionale de 32,2% en 2013. Par ailleurs, au cours de l'année scolaire 2012-2013, 1.134 élèves sont inscrits en maternel, 1.737 en primaire et 1.124 en secondaire dans les établissements scolaires situés sur le territoire de la commune. Ceci correspond à un nombre de place par enfant de la commune de 0,73 pour le maternel, 0,77 pour le primaire et 0,53 pour le secondaire. Ces 3 chiffres sont tous inférieurs aux moyennes régionales étant respectivement de 1,00 ; 1,03 et 1,18.

Concernant les résultats scolaires, l'étude de l'ULB-IGEAT consultée lors de l'état des lieux 2010 nous donnait les informations suivantes : « l'étude relève un retard scolaire touchant fortement les jeunes dès la fin du primaire et particulièrement les garçons. Les filières techniques et professionnelles sont généralement plus suivies par les jeunes résidant à Saint-Josse que les jeunes bruxellois. Les jeunes sortant de l'enseignement obligatoire sont peu nombreux à suivre des études supérieures. Ce faible niveau de qualification de la population locale pose des problèmes d'insertion sur le marché du travail. ».

En ce qui concerne les caractéristiques des familles de Saint-Josse, la coordination ATL n'a pu trouver de nouvelles données chiffrées. Ainsi, la description faite lors du précédent état des lieux a été reprise : « *Les familles avec enfants sont très fréquentes dans la commune. Elles représentent 34,9 % des ménages. Un tiers de ces ménages avec enfants sont des familles monoparentales. Ce sont surtout des mères avec leurs enfants qui se retrouvent généralement dans le secteur Saint-François, quartier de logements sociaux où le critère de priorité est la monoparentalité* ».

Finalement, en ce qui concerne la vie quotidienne à Saint-Josse, nous pouvons relever un réseau de transports en commun assez dense avec deux stations de métro sur le territoire (stations Madou et Botanique) accompagnées de plusieurs lignes de bus et de tram. Ainsi, les trois transports confondus donnent, en 2012, un pourcentage de 100% de la part de la population à proximité d'un arrêt de bus, tram ou métro. Ceci avec toutefois des variations en fonction du type de moyen de transport. Dès lors, le centre de Saint-Josse serait essentiellement desservi par le métro et le bus tandis que le tram serait davantage présent dans les autres quartiers qui bénéficient essentiellement de la combinaison tram-bus. Ceci fait de Saint-Josse-ten-Noode une commune très accessible qui en 2006 présentait un nombre de commerces locaux par habitant supérieur à la moyenne régionale (respectivement 4,39 et 4,28 commerces pour 1000 habitants). Cette accessibilité peut également être mise en relation avec le nombre important de bureaux présents sur le territoire.

Parallèlement à cela, Saint-Josse offre un parc d'espaces verts accessibles au public assez important et en tout cas supérieur à la moyenne régionale (85,99% à Saint-Josse en 2012 pour une moyenne régionale de 81,75%). Ainsi, nous pouvons dénombrer 8 parcs situés sur le territoire communal : Jardin du Maelbeek, Parc Saint-François, Jardin Traversière, Square Armand Steurs, Square Felix Delhaye (Le P'tit Boule), Parc du Jardin Botanique, Parc de Liedekerke, Square Henri Frick ; ainsi qu'un parc en projet (parc Damla). Ces chiffres importants sont toutefois à nuancer. En effet, nous avons vu en 2010 que la part des ménages ayant accès à un jardin privé était très faible dans la commune (72,7% des ménages résidait en appartement). Ainsi, ce taux supérieur à la moyenne pourrait être jugé insatisfaisant par la population locale. De plus, alors que la commune dispose de beaucoup d'espaces verts, la place laissée en 2013 aux piétons sur la voirie est inférieure à la moyenne régionale (43,12 % contre 45,85%).

Ces différents renseignements justifient la présence de la commune de Saint-Josse-ten-Noode à l'intérieur du « Croissant pauvre »¹ de la Région Bruxelloise.

Pour pallier aux diverses difficultés communales, l'Administration communale de Saint-Josse-ten-Noode tente continuellement de mettre en place des services permettant d'aider la population locale. Ainsi, l'asbl La Maison de la Famille est créée en 1965 par les autorités communales. Cette maison trouve son origine dans un Service d'aide aux familles et aux personnes âgées. Elle propose un service d'aide à domicile ainsi que différents autres services gratuits ou payant mais variant toujours en fonction des revenus, de la composition de famille ou d'un handicap reconnu. D'autre part, plusieurs autres services sont mis en place par l'Administration tels que la Maison de la Prévention (aide juridique, cellule scolarité et décrochage scolaire), la Maraude (aide aux sans abris), la Mission Locale (recherche d'emploi et formation). Une équipe de Soutien Multidisciplinaire aux Écoles est également créée. Elle est composée d'animateurs, d'assistants sociaux, de logopèdes et d'une puéricultrice proposant des animations aux enfants des écoles communales.

1 Croissant pauvre : zone concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en première couronne nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville. Les quartiers de cette zone sont :

- à l'intérieur du Pentagone, à l'ouest de la jonction nord-midi plus les Marolles ;
- l'est d'Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean (entre le chemin de fer et le canal) ;
- au nord, la commune de Saint-Josse, l'ouest de Schaerbeek et les zones industrielles le long du canal ;
- au sud, le bas de saint-Gilles et le bas de Forest.

Source : www.ibsa.irisnet.be/glossaire

4. Gestion communale de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre

Code INS de la commune	21014
Nom de la coordinatrice ATL	Goffaux Sandra
Adresse courriel de la coordinatrice ATL	sgoffaux@stjosse.irisnet.be
Numéro de téléphone de la coordinatrice ATL	02/220 28 82

Les compétences échevinales pour le secteur de la Coordination Accueil Temps Libre ont depuis le départ été attribuées à l'Échevin(e) en charge de l'Instruction Publique. Depuis 2003, 5 échevins ont donc été délégués au niveau de l'ATL.

Suite aux élections communales du 14 octobre 2012, ces compétences ont été attribuées à Monsieur l'Échevin Philippe BOIKETE. D'autres matières lui ont également été confiées telles que l'emploi, la formation, la promotion sociale et le logement (patrimoine locatif).

A côté de cela, d'autres échevinats sont concernés par l'accueil des enfants. Ainsi, Mme l'Échevine Nezahat NAMLI assume les compétences de la Petite Enfance, des crèches et de l'égalité des chances, Mme l'Échevine Béatrice MEULEMANS celles de la Cohésion sociale et des affaires néerlandophones, Mr l'Échevin Mohamed AZZOUZI assume les compétences de la Jeunesse (dont la Cellule Vacances), de la famille, de la culture et de l'action sociale tandis que Mr l'Échevin Kadir OZKONAKCI assume celles des Sports, de la santé et des classes moyennes. Cette scission des compétences est une volonté politique de la Commune permettant de définir des Départements propres à chaque discipline. Ceux-ci auraient alors une plus grande importance et permettraient un travail plus en profondeur de la matière. La Commune a toutefois imaginé ce système de Départements à part entière avec une idée de connexion entre ces divers Départements. Un grand nombre de ces compétences est d'ailleurs regroupé au niveau de la 5ème Direction.

De nombreux contacts et échanges sont donc régulièrement effectués entre la coordinatrice ATL et les différents départements concernés par l'accueil des enfants.

Alors que la commune a toujours été très préoccupée par l'accueil des enfants durant leur temps libre, la coordination ATL au niveau de Saint-Josse ne démarre vraiment que fin 2004 avec l'arrivée de Mme Nawal FERRAH puis de Mme Julienne MPIA à la coordination. En effet, Mme Ferrah, entrée en fonction en octobre, met rapidement en place la Commission Communale de l'Accueil et organise la première réunion de la CCA le 23 décembre 2004 puis elle démissionne. En janvier 2005, Mme MPIA reprend la coordination et insuffle une véritable dynamique à l'ATL : élaboration du premier Programme CLE ainsi que d'un ROI pour la CCA en 2005, mise sur pied du Réseau des Écoles de Devoirs en 2006, création d'une brochure, etc... Finalement, depuis le mois d'octobre 2009, c'est Mme Goffaux qui assume la fonction de coordinatrice ATL pour Saint-Josse en poursuivant les actions mises en place par ses prédécesseurs ainsi qu'en en initiant d'autres (création d'une mini ludothèque, création d'une brochure annuelle présentant les activités d'été, mise en place d'un partenariat avec l'asbl Schola ULB permettant de proposer du soutien scolaire au sein des établissements scolaires fondamentaux communaux,).

La composition de la Commission Communale de l'Accueil, mise en place fin 2004, est revue en mars 2007. Elle sera ensuite revue par la coordinatrice ATL actuelle en janvier 2011 et renouvelée par cette dernière en début d'année civile 2013 suite aux élections communales du mois d'octobre 2012.

Actuellement, la CCA compte 14 membres effectifs ayant chacun un membre suppléant.

La CCA se réunit 2 à 3 fois par an selon les besoins du secteur. D'autre part, des groupes de travail sont ponctuellement constitués afin d'effectuer les diverses évaluations imposées par le décret ATL.

Au niveau du soutien financier du secteur de l'Accueil Temps Libre, un budget est mis en place par la commune dès 2005. Cela s'est effectué suite à l'arrêt des subventions complémentaires octroyées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance dans le cadre de la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire. Ce budget est reconduit chaque année. Il sert principalement à financer les outils d'information élaborés par la coordination ATL (brochures), les formations des accueillants scolaires, l'achat de chèques de remplacement des accueillants scolaires en formation, l'achat de matériel pour les garderies scolaires, les prestations de tiers au niveau de l'ATL, l'aide financière à la mise en place d'actions décidées par la CCA.

Concernant l'information des parents, il n'existe pas de service particulier de contact entre la commune et les parents au sein de l'Administration communale. Chaque département présente un volet contact permettant de renseigner les parents sur ses activités. Chaque département a également l'occasion de faire appel à la Cellule de communication de l'Administration communale pour créer des brochures, affiches, flyers, etc..., et de renseigner ainsi les parents via les divers outils réalisés.

La Cellule communication met également régulièrement à jour différents guides communaux ainsi que le site officiel de la commune reprenant la majorité des opérateurs de l'Accueil Temps Libre dans leurs diverses rubriques.

La Coordination ATL actuelle travaille régulièrement en collaboration avec la Cellule Communication afin de créer des outils de communication et de mettre ces derniers à jour. Cette collaboration permet notamment d'éditer chaque année une brochure présentant les activités d'été pour les enfants de 2,5 à 12 ans (première parution en 2010). Par ailleurs, elle a permis de créer en 2012 une brochure reprenant les établissements scolaires ainsi que les opérateurs d'accueil proposant du soutien scolaire. Cette brochure est régulièrement rééditée avec les modifications opportunes.

Parallèlement à ces différentes brochures, la coordinatrice ATL utilise un outil de communication régional mis en place en septembre 2012 sous l'impulsion de Monsieur Emir Kir alors ministre des Affaires sociales de la Cocof. Il s'agit du site internet régional www.bruxellestempstlibre.be.

5. Relevé des milieux d'accueil par catégorie

Au cours de l'état des lieux, 48 opérateurs d'accueil actifs ont été identifiés sur le territoire de Saint-Josse-ten-Noode. Ces 48 opérateurs sont listés ci-dessous dans les **annexes 1 et 2**.

Nous pouvons constater que ce nombre n'a pas beaucoup évolué depuis l'état des lieux effectué en 2010 (47 opérateurs répertoriés). Toutefois, nous pouvons observer des changements au niveau de ces opérateurs. Ainsi, certains ont arrêté leurs activités sur Saint-Josse ou redéfini leur public en ne ciblant plus les enfants de 2,5 à 12 ans (cfr point « Opérateurs ayant cessé leurs activités sur le territoire communal »). Par ailleurs, de nouveaux opérateurs ont été identifiés.

Pour permettre une meilleure lisibilité, la coordination de Saint-Josse a repris les différents types d'accueil déjà définis dans l'état des lieux précédent et définis à l'époque par la coordination ATL de Schaerbeek, soit :

- Garderies scolaires
- Activités créatives, artistiques et culturelles
- Activités sportives et physiques
- Écoles de devoirs et soutien scolaire
- Activités durant les congés scolaires et vacances d'été
- Activités parascolaires attachées à un ou plusieurs établissements
- Mouvements de Jeunesse

Par ailleurs, la coordination ATL de Saint-Josse a souhaité définir un nouveau type d'activité, à savoir les activités en famille qui était auparavant englobé dans la catégorie « activités créatives, artistiques et culturelles ».

Chaque opérateur est classé dans la ou les catégories qu'il couvre. Il est important de préciser que beaucoup d'opérateurs se retrouvent dans au moins deux catégories puisqu'ils proposent des activités multiples aux enfants. Si nous additionnons le nombre d'opérateurs de chaque catégorie, nous obtenons alors le chiffre de 70 opérateurs offrant des activités.

Contrairement aux observations mises en évidence lors de l'état des lieux 2010, le manque de stabilité au niveau des associations culturelles et sportives ne semble plus présent. En effet, nous pouvons estimer à 80% le nombre d'opérateurs actuels qui étaient déjà actifs et répertoriés en 2010. Il est toutefois à noter que certains opérateurs, notamment au niveau des activités sportives, sont difficilement identifiables et/ou contactables. Ceci souvent parce que la personne responsable change d'une année à une autre.

Si nous comparons les tableaux « Catégorisation des opérateurs d'accueil actifs » de 2010 et de 2015, plusieurs observations peuvent être mises en évidence :

- Le nombre d'opérateurs proposant des activités créatives, artistiques et culturelles a diminué. Ceci pour deux raisons : certains opérateurs ont cessé leurs activités sur Saint-Josse tandis que d'autres opérateurs ont été repris dans la catégorie « Activités en famille » ;
- Le nombre d'opérateurs proposant du soutien scolaire a augmenté de 30% ;
- Le nombre d'opérateurs proposant des activités sportives et physiques a augmenté de 20% ;

- Le nombre d'opérateurs proposant des activités durant les congés scolaires et vacances d'été a considérablement diminué. Ceci pour diverses raisons décrites dans le point « Opérateurs ayant cessé leurs activités sur le territoire communal ».

NB : Dans les tableaux ci-dessous, plusieurs noms d'opérateurs sont accompagnés d'un astérisque ou d'un numéro en exposant. Voici à quoi correspond cette légende :

- Les opérateurs marqués par un astérisque sont les opérateurs n'ayant pas répondu aux diverses sollicitations de la coordination ATL .
- Les opérateurs marqués par un numéro 2 en exposant sont les opérateurs ne désirant pas répondre aux questionnaires pour diverses raisons.
- Les opérateurs marqués par un numéro 3 en exposant sont les opérateurs qui n'ont été identifiés qu'au mois d'août et auprès desquels le questionnaire n'a donc pas pu être envoyé.

Catégorisation des opérateurs d'accueil actifs

Catégorie d'activités	Nombre d'opérateurs proposant cette catégorie d'activités
Garderies scolaires <ul style="list-style-type: none"> x communales x libres 	8 <ul style="list-style-type: none"> x 5 x 3
Activités créatives, artistiques et culturelles	13
Activités sportives et physiques	12
Écoles de devoirs et soutien scolaire	13
Activités durant les congés scolaires et vacances d'été	19
Activités en famille	4
Activités parascolaires attachées à un ou plusieurs établissements	1
Mouvements de Jeunesse	0
TOTAL	70

Garderies scolaires

Nom de l'opérateur	Lieux des activités
<i>Opérateurs du réseau communal</i>	
École communale Arc-en-Ciel	Rue de l'Abondance 19
École communale Henri Frick	Rue Braemt 57
École communale Joseph Delclef	Rue Potagère 52
École communale La Nouvelle Ecole	Place Saint-Josse 12
École communale Les Tournesols	Rue Saint-François 19
<i>Opérateurs du réseau libre</i>	
Centre scolaire des Dames de Marie	Chaussée de Haecht 68
Institut La Sagesse-Philomène	Rue Potagère 74
Institut Saint-Louis 3	Rue de Verviers 18

Il est à noter qu'il existe également une école primaire spécialisée, l'école Saint-Gabriel. Celle-ci a été contactée par la coordination ATL qui s'est vue affirmer que cet établissement scolaire n'organise pas d'activité extra-scolaire ni de garderie.

Activités créatives, artistiques et culturelles

Nom de l'opérateur	Lieux des activités
Académie des Beaux-Arts	Rue Potagère 52
Académie Intercommunale des arts de la parole, de la danse et de la musique	Place Quetelet 3
Bibliothèque communale francophone*	Rue de la Limite 2
Calame asbl	Rue de la Pacification 13
Centre Culturel Arabe	Rue de l'Alliance 2
Club de jeunes Le Caveau	Rue du Chalet 1A
Club de jeunes Le Clou	Rue Godefroid de Bouillon 51
Cohésion asbl*	Rue de la Pacification 2
Dialogue Afrique-Europe*	Rue Saint-François 24
Ecole de piano « Méthode Kostman »	Rue de Liedekerke 34
Inser'Action asbl	Rue Saint-François 10
La Ruelle asbl	Rue Saint-Alphonse 20
ToekosmtATELIERdelAvenir	École communale Sint-Joost-aan-Zee Rue de la Limite 67

Activités sportives et physiques

Nom de l'opérateur	Lieux des activités
BUC Rugby St Josse	Stade Georges Petre Rue G. de Lombaerde 55 – 1140 Evere
Club APS-Oasis asbl ³	Salle de sport Liedekerke Rue Liedekerke 66 Salle des sports Nelson Mandela Rue Verte 50 Salle omnisports Guy Cudell Rue des Deux Eglises 107
Elan Saint-Josse ²	Stade Georges Petre Rue G. de Lombaerde 55 – 1140 Evere
Euro Tennis Club Saint-Josse	Avenue des Communautés 12 1200 Woluwe-Saint-Lambert
FC Saint-Josse	Stade Georges Petre Rue G. de Lombaerde 55 – 1140 Evere
Inser'Action asbl	Rue Saint-François 10
Institut de Taekwondo de Bruxelles*	Ecole communale Henri Frick Rue Braemt 57
Petit Boule Bruxelles ³	Salle de sport Liedekerke Rue Liedekerke 66
TC Irish Saint-Josse	Salle omnisports Guy Cudell Rue des Deux Eglises 107
Schaerjosse ³	Salle omnisports Guy Cudell Rue des Deux Eglises 107
Service Jeunesse	Club de jeunes Le Caveau Rue du Chalet 1A Club de jeunes Le Clou Rue Godefroid de Bouillon 51 Salle de sport Liedekerke Rue Liedekerke 66 Salle des sports Nelson Mandela Rue Verte 50

	Salle omnisports Guy Cudell Rue des Deux Eglises 107
Winner's	Rue Bonneels 13

Il est à noter que la commune promeut le sport pour les enfants. Ainsi, depuis quelques années, les enfants tennodois affiliés à un club sportif peuvent bénéficier de chèques-sports. Avec la rentrée scolaire et sportive 2015-2016, une campagne intitulée « Avec le chèque-sport, tu t'en sors ! » a été lancée. Celle-ci s'adresse aux enfants de 4 à 18 ans. Elle leur permet d'obtenir des chèques-sports équivalant à un montant de 75% de leur cotisation annuelle avec un maximum de 160 ou 200 € en fonction des revenus des parents.

Écoles de devoirs et soutien scolaire

Nom de l'opérateur	Lieux des activités
Apprenti-Sage asbl	Rue Verte 46
Avenir asbl	Rue du Moulin 150
Bruxelles laïque	École communale Henri Frick Rue Braemt 57 École communale Joseph Delclef Rue Potagère 52 École communale La Nouvelle École Place Saint-Josse 12
Calame asbl	Rue de la Pacification 13
Centre Pédagogique Paroles asbl	Chaussée de Haecht 37-39
CTL La Barricade asbl	Chaussée de Haecht 66
Dialogue Afrique-Europe*	Rue Saint-François 24
E.A.T.A.	École communale Arc-en-Ciel Rue de l'Abondance 19 École communale Joseph Delclef Rue Potagère 52 • École communale Les Tournesols Rue Saint-François 19
Inser'Action asbl	Rue Saint-François 10
Institut Kurde de Bruxelles	Rue Bonneels 16
Schola ULB asbl	Les 5 écoles communales listées ci-dessus
Sima asbl	Rue Brialmont 21
Turkish Lady asbl	Rue du Méridien 53

Activités durant les congés scolaires et vacances d'été

Nom de l'opérateur	Lieux des activités
Apprenti-Sage asbl	Rue Verte 46
Avenir asbl	Rue du Moulin 150
BUC Rugby Saint-Josse	Stade Georges Petre Rue G. de Lombaerde 55 – 1140 Evere
Centre de Vacances « 'Parc'que j'ai envie! »	École communale Les Tournesols Rue Saint-François 19
Centre Pédagogique Paroles asbl	Chaussée de Haecht 37-39
Club de jeunes Le Caveau	Rue du Chalet 1A
Club de jeunes Le Clou	Rue Godefroid de Bouillon 51
Cohésion asbl*	Rue de la Pacification 2
CTL La Barricade asbl	Chaussée de Haecht 66
Dialogue Afrique-Europe*	Rue Saint-François 24
Ecole de piano « Méthode Kostman »	Rue de Liedekerke 34
Euro Tennis Club Saint-Josse	Avenue des Communautés 12 1200 Woluwe-Saint-Lambert
Inser'Action asbl	Rue Saint-François 10
Institut Kurde de Bruxelles	Rue Bonneels 16
La Ruelle asbl	Parc Le P'tit Boule – Square Delhay Parc de Liedekerke – Rue de Liedekerke
Plaines de Vacances	Stade Georges Petre Rue G. de Lombaerde 55 – 1140 Evere Écoles communales fondamentales

Sima asbl	Rue Brialmont 21
Turkish Lady asbl	Rue du Méridien 53
Winner's	Rue Bonneels 13

Activités en famille

Nom de l'opérateur	Lieux des activités
Le Winnie-Kot	Rue de l'Union 10
Ludothèque de la Cocof	Rue Royale 223
Musée Charlier	Avenue des Arts 16
Winner's	Rue Bonneels 13

Activités parascolaires attachées à un ou plusieurs établissements

Nom de l'opérateur	Lieux des activités
Association Interculturelle Sociale et Sportive de Saint-Josse	Avenue de l'Astronomie 13 – écoles communales

Mouvements de Jeunesse

Aucun mouvement de Jeunesse n'a été répertorié sur le territoire communal. D'autre part, aucun Mouvement de Jeunesse ne s'est manifesté.

Opérateurs dits « de seconde ligne »

Le Département Jeunesse organise non seulement des activités récurrentes à l'attention des enfants de 2,5 à 12 ans telles que celles reprises dans les tableaux ci-dessus (Plaines de vacances, activités dans les clubs de Jeunes Le Caveau et Le Clou et les activités sportives) mais également plusieurs événements ponctuels tels que :

- la fête de Saint-Nicolas pour les enfants de l'enseignement fondamental ;
- la journée festive « Village J » ;
- des activités pour les enfants de 8 à 12 ans lors de la journée « Place aux enfants » ;
- des activités lors de la journée sans voiture de Bruxelles.

Par ailleurs, le Département Jeunesse participe aux événements organisés au stade George Petre en proposant des activités pour les enfants.

Finalement, en tant que département responsable des deux clubs de jeunes, il chapeaute ces derniers dans leur participation à la Zinneke Parade.

Opérateurs ayant cessé leurs activités sur le territoire communal

Comme expliqué en début de chapitre, certains opérateurs recensés en 2010 n'apparaissent plus en 2015 ou ne se retrouvent plus dans les mêmes catégories qu'en 2010. Voici ci-dessous les diverses raisons :

■ Opérateurs n'étant plus identifiés sur la commune : **Atelier Mouvance, Shihashinkai KC, Le Caméléon Bavard**. Ce dernier n'avait déjà plus son siège social sur la commune de Saint-Josse-ten-Noode. Par ailleurs, il ne répond pas aux nouvelles exigences du projet quinquennal de la cohésion sociale régionale. Dès lors, cet opérateur a décidé de rassembler ses projets et activités sur la commune de Schaerbeek où il a son siège social.

■ Opérateurs ne proposant plus d'activités spécifiques aux enfants âgés entre 3 et 12 ans : **Eyad asbl, Kin-ball**

■ Opérateur ayant recentré ses activités sur un autre public cible : **C.I.T. asbl** qui propose actuellement des activités pour adultes.

■ Particularités :

■ Dans l'état des lieux précédent, La Bambinière asbl était reprise en tant qu'opérateur proposant des activités pendant les congés et vacances scolaires. Considérant que cette asbl réserve ses activités aux enfants de 3 à 6 ayant fréquenté la crèche, le parti a été pris de supprimer cette association de la liste des lieux accessibles.

■ Dans le même esprit, l'Association belge de l'hémophilie a été retirée des activités proposées car elle ne propose des séjours de vacances qu'aux enfants hémophiles.

■ Le Horlay asbl a également été retirée des activités proposées. En effet, cette association a bien son siège social à Saint-Josse-ten-Noode mais propose des activités dans la province du Luxembourg.

■ D'autres opérateurs sont encore présents mais ne propose plus d'activités dans toutes les catégories recensées en 2010 :

1. CTL La Barricade n'est plus reprise dans le tableau des activités créatives, artistiques et culturelles car actuellement elle propose essentiellement du soutien scolaire pendant l'année scolaire.

2. Le Winner's n'est plus repris dans la catégorie « activités créatives, artistiques et culturelles » par contre il est repris dans les catégories « activités sportives et physiques » et « activités durant les congés scolaires et vacances d'été » ainsi que dans la catégorie « activités en famille » car il est possible d'y organiser des anniversaires sportifs le weekend.
3. Elan Saint-Josse est toujours présent mais ne propose plus d'activités pendant les congés et vacances scolaires.
4. Le Livre Animé n'est plus repris dans la liste des opérateurs. En effet, cet opérateur n'a pas souhaité répondre au questionnaire dans la mesure où ses activités ne seront normalement plus subsidiées dans le cadre de l'encadrement différencié. Ainsi, leurs activités cesseront très certainement à la fin de l'année scolaire 2015-2016.

6. Analyse des besoins

Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, plusieurs démarches ont été effectuées afin de récolter l'avis de toute personne concernée par l'accueil des enfants durant leur temps libre. Ainsi nous pouvons regrouper les données récoltées sous trois rubriques :

- l'avis des professionnels
- l'avis des familles
- l'avis des enfants

Pour ces trois groupes, une méthodologie différente a été adoptée. Dans la suite de ce document, vous trouverez le descriptif de la méthodologie utilisée ainsi qu'une analyse des données obtenues pour chaque groupe.

Enfin, une synthèse des besoins sera proposée en fin de chapitre.

En lisant la suite de ce document, il est important de garder en tête que les données récoltées et citées ci-dessous ne concernent qu'un échantillon de personnes. Elles ne sont donc pas exhaustives et ne représentent qu'une petite partie de la population et des acteurs de terrain de Saint-Josse-ten-Noode.

Le point de vue des professionnels de l'accueil

Afin d'avoir une approche de l'avis des professionnels de l'accueil, les différents questionnaires d'état des lieux envoyés aux opérateurs comportaient des tableaux invitant les personnes à identifier les 3 éléments qui selon elles améliorent la qualité de l'accueil ainsi que les 3 éléments qui selon elles freinent la qualité de l'accueil extrascolaire.

Ces tableaux étaient différents selon les structures d'accueil. Ainsi, les questionnaires à l'attention des établissements scolaires contenaient les deux tableaux suivants :

Choisissez 3 éléments qui permettent d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire

<input type="checkbox"/> L'émergence d'une personne co-responsable Remarques :	<input type="checkbox"/> Les locaux Remarques :	<input type="checkbox"/> Les moyens financiers Remarques :
<input type="checkbox"/> Les réunions d'équipe Remarques :	<input type="checkbox"/> La formation du personnel Remarques :	<input type="checkbox"/> Le partenariat avec d'autres ASBL Remarques :
<input type="checkbox"/> Le matériel Remarques :	<input type="checkbox"/> L'élaboration du projet d'accueil Remarques :	<input type="checkbox"/> Lien / implication des parents Remarques :
<input type="checkbox"/> Autre, à préciser :		

Choisissez 3 éléments qui freinent la qualité de l'accueil extrascolaire

<input type="checkbox"/> Le recrutement du personnel Remarques :	<input type="checkbox"/> Les locaux Remarques :	<input type="checkbox"/> Les moyens financiers Remarques :
<input type="checkbox"/> Le statut du personnel Remarques :	<input type="checkbox"/> La formation du personnel Remarques :	<input type="checkbox"/> Le partenariat avec d'autres ASBL Remarques :
<input type="checkbox"/> Le matériel Remarques :	<input type="checkbox"/> Les liens entre le personnel d'accueil et le personnel enseignant Remarques :	<input type="checkbox"/> L'augmentation du nombre d'enfants Remarques :
<input type="checkbox"/> Autre, à préciser :		

Tandis que les tableaux ci-dessous figuraient dans les questionnaires à l'attention des autres opérateurs :

- Hors congés scolaires :

Choisissez 3 éléments qui permettent d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire

<input type="checkbox"/> La rencontre avec d'autres opérateurs Remarques :	<input type="checkbox"/> Les locaux Remarques :	<input type="checkbox"/> Les moyens financiers Remarques :
<input type="checkbox"/> Les réunions d'équipe Remarques :	<input type="checkbox"/> La formation du personnel Remarques :	<input type="checkbox"/> Le partenariat avec d'autres ASBL Remarques :
<input type="checkbox"/> Le partenariat avec la commune Remarques :	<input type="checkbox"/> L'élaboration du projet d'accueil Remarques :	<input type="checkbox"/> Le matériel Remarques :
<input type="checkbox"/> Autre, à préciser :		

Choisissez 3 éléments qui freinent la qualité de l'accueil extrascolaire

<input type="checkbox"/> Surcharge administrative Remarques :	<input type="checkbox"/> Les locaux Remarques :	<input type="checkbox"/> Les moyens financiers Remarques :
<input type="checkbox"/> Le nombre d'enfants Remarques :	<input type="checkbox"/> La formation du personnel Remarques :	<input type="checkbox"/> Le partenariat avec d'autres ASBL Remarques :
<input type="checkbox"/> Le partenariat avec la commune Remarques :	<input type="checkbox"/> Le lien / communication avec les parents Remarques :	<input type="checkbox"/> Le matériel Remarques :
<input type="checkbox"/> Autre, à préciser :		

- Durant les congés scolaires :

Choisissez 3 éléments qui permettent d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire

<input type="checkbox"/> La rencontre avec d'autres opérateurs Remarques :	<input type="checkbox"/> Les locaux Remarques :	<input type="checkbox"/> Les moyens financiers Remarques :
<input type="checkbox"/> Les réunions d'équipe Remarques :	<input type="checkbox"/> La formation du personnel Remarques :	<input type="checkbox"/> Le partenariat avec d'autres ASBL Remarques :
<input type="checkbox"/> Le partenariat avec la commune Remarques :	<input type="checkbox"/> L'élaboration du projet d'accueil Remarques :	<input type="checkbox"/> Le matériel Remarques :
<input type="checkbox"/> Autre, à préciser :		

Choisissez 3 éléments qui freinent la qualité de l'accueil extrascolaire

<input type="checkbox"/> Surcharge administrative Remarques :	<input type="checkbox"/> Les locaux Remarques :	<input type="checkbox"/> Les moyens financiers Remarques :
<input type="checkbox"/> Le nombre d'enfants Remarques :	<input type="checkbox"/> La formation du personnel Remarques :	<input type="checkbox"/> Le partenariat avec d'autres ASBL Remarques :
<input type="checkbox"/> Le partenariat avec la commune Remarques :	<input type="checkbox"/> Le lien / communication avec les parents Remarques :	<input type="checkbox"/> Le matériel Remarques :
<input type="checkbox"/> Autre, à préciser :		

Ainsi, les tableaux concernant les établissements scolaires ont été complétés par 7 des 8 directions concernées.

Si nous analysons leurs réponses, nous remarquons que plus de la moitié (57%) estime que la formation du personnel ainsi que le matériel sont des éléments permettant l'amélioration de la qualité de l'accueil.

Par ailleurs, 3 directions sur 7 estiment que les locaux ainsi que l'élaboration du projet d'accueil permettent également l'amélioration de la qualité de l'accueil. Notons, qu'actuellement, 4 projets d'accueil ont obtenu un agrément et un subventionnement de l'ONE. Ainsi, si 3 des 4 directions concernées par le projet d'accueil l'identifient comme améliorant la qualité, nous pouvons penser que cet outil est assez utile à ce niveau.

Finalement, les moyens financiers sont cochés à deux reprises tandis que l'émergence d'une personne co-responsable et le partenariat avec d'autres ASBL sont cochés par une direction scolaire. Aucune direction n'a identifié les réunions d'équipe et l'implication des parents comme éléments qui permettent d'améliorer la qualité de l'accueil.

Du côté des éléments qui freinent la qualité de l'accueil, la plupart des directions (6/7) identifient l'augmentation du nombre d'enfants. Par ailleurs, 3 personnes pointent le recrutement du personnel. Si nous mettons ces deux éléments en relation, nous pouvons penser, comme le notifie très clairement une direction, que le nombre d'encadrant n'évolue pas assez en fonction du nombre d'enfants.

Parallèlement à cela, les locaux sont cochés à 5 reprises (71%). Certains seraient trop petits et en insuffisance à certaines périodes notamment sur le temps de midi.

Notons que 3 directions choisissent également le statut du personnel qui selon l'une d'elles est trop différent entre les personnes.

Finalement, les moyens financiers sont identifiés par une personne comme freinant la qualité de l'accueil. Selon cette personne, les moyens financiers sont beaucoup trop faibles et ne permettent pas l'engagement du personnel nécessaire.

En ce qui concerne les tableaux à l'attention des autres opérateurs, les deux tableaux concernant la période hors congés scolaires ont été complétés par 21 opérateurs tandis 16 opérateurs ont complétés les tableaux concernant les congés scolaires.

Voici la synthèse des avis récoltés grâce à ces différents tableaux :

La moitié des opérateurs, voire davantage, identifient les moyens financiers en tant qu'élément qui permet d'améliorer la qualité de l'accueil mais qui la freine également. Ceci que nous nous situons hors congés scolaires ou durant les congés scolaires :

- Hors congés scolaires, 14/21 (67%) estiment que les moyens financiers améliorent l'accueil et 12/21 (57%) estiment qu'ils freinent la qualité de l'accueil.
- Pendant les congés scolaires, 8/16 (50%) estiment que les moyens financiers améliorent l'accueil et 11/16 (69%) estiment qu'ils freinent la qualité de l'accueil.

Cet élément semble donc le plus important pour les opérateurs de l'accueil qui ne sont pas des établissements scolaires. Mais il n'est pas le seul. En effet, cinq autres éléments sont régulièrement choisis par ces derniers. Il s'agit de la surcharge administrative, des locaux, du matériel, de la formation du personnel et des partenariats avec d'autres asbl.

Concernant la surcharge administrative qui freine la qualité de l'accueil, elle est soulevée par 62% des opérateurs actifs hors congés scolaires et par 56% des opérateurs actifs durant les congés scolaires.

En ce qui concerne les locaux, un tiers des opérateurs ont identifié les locaux comme élément qui permet d'améliorer la qualité de l'accueil et ce à tous moments. Toutefois, ces locaux sont également identifiés comme éléments freinant la qualité de l'accueil par 52% des opérateurs hors congés scolaires et par 38% des opérateurs durant les congés scolaires.

Comparativement aux locaux, le matériel est identifié de la même manière par les opérateurs. Ainsi, 43% des opérateurs hors congés scolaires et 50% des opérateurs durant les congés scolaires identifient le matériel comme élément qui permet d'améliorer la qualité de l'accueil tandis que respectivement 33% et 31% identifient cet élément comme freinant la qualité de l'accueil.

La formation du personnel est quant à elle jugée comme élément améliorant la qualité de l'accueil par 33% des opérateurs actifs hors congés scolaires et par 25% des opérateurs actifs durant les congés scolaires. Par ailleurs, cette formation est jugée comme élément freinant la qualité de l'accueil par 10% des opérateurs actifs hors congés scolaires et par 13% des opérateurs actifs durant les congés scolaires. Un opérateur a souhaité commenter sa réponse en notant qu'il faudrait proposer une formation qualifiante en rapport avec l'activité proposée. Ainsi, nous pouvons nous questionner sur le sens de cette phrase : les opérateurs de formation ne proposent pas assez de formation qualifiante en rapport avec les activités de terrain ou est-ce les acteurs de terrain qui n'ont pas toujours la formation adéquate ? Cette question sera davantage approfondie dans le cadre du programme CLE lorsque la coordination ATL travaillera en collaboration avec les opérateurs de l'accueil sur cette problématique.

Finalement, hors congés scolaires, 24% des opérateurs estiment que le partenariat avec d'autres asbl améliore la qualité de l'accueil et 9% estime que ce partenariat freine cette qualité. Tandis que, durant les congés scolaires, ces partenariats sont jugés comme améliorant la qualité à 44% et freinant la qualité à 13%.

Les autres éléments proposés dans les différents tableaux sont tous identifiés par au moins un opérateur. Toutefois, leur importance semble moindre :

- La rencontre avec d'autres opérateurs améliore la qualité de l'accueil pour 19% des opérateurs actifs hors congés scolaires et pour 31% des opérateurs actifs durant les congés scolaires.
- Les réunions d'équipe améliorent la qualité de l'accueil pour 10% des opérateurs actifs hors congés scolaires et pour 13% des opérateurs actifs durant les congés scolaires.
- Le partenariat avec la commune :
 - Améliore la qualité de l'accueil pour 14% des opérateurs actifs hors congés scolaires et pour 19% des opérateurs actifs durant les congés scolaires.
 - Freine la qualité de l'accueil pour 5% des opérateurs actifs hors congés scolaires et pour 6% des opérateurs actifs durant les congés scolaires.
- L'élaboration du projet d'accueil améliore la qualité de l'accueil pour 14% des opérateurs actifs hors congés scolaires et pour 6% des opérateurs actifs durant les congés scolaires.
- Le nombre d'enfants freine la qualité de l'accueil pour 14% des opérateurs actifs hors congés scolaires et pour 19% des opérateurs actifs durant les congés scolaires.
- Le lien / communication avec les parents améliore la qualité de l'accueil pour 19% des opérateurs actifs hors congés scolaires et pour 6% des opérateurs actifs durant les congés scolaires.

Il est également à noter que certains opérateurs ont souhaité mettre en évidence d'autres éléments. D'une part, 3 autres éléments qui permettent d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire ont été notifiés : la qualité du projet pédagogique (5%), l'expérience du chargé du programme (5%) et l'expérience pédagogique de la direction (5%). D'autre part, 3 autres éléments qui freinent la qualité de l'accueil extrascolaire ont été formulés : l'absence des encadrants (5%), le besoin de plus de bénévoles ou de subsides pour engager du personnel (5%) et la communication insuffisante entre le corps enseignant, les parents et les animateurs extérieurs (5%).

Le point de vue des familles

Afin de récolter l'avis des parents, un questionnaire spécifique réalisé en collaboration entre toutes les coordinations ATL bruxelloises a été élaboré. Ce questionnaire a par la suite été adapté à Saint-Josse et mis en page par la Cellule Communication de l'Administration communale (voir **annexe 5**). Il a ensuite été transmis aux familles via les établissements scolaires fondamentaux tennodois et les divers milieux d'accueil recensés par la Coordination ATL. Il a également été mis à disposition des parents venant inscrire leurs enfants en plaines de vacances.

Ainsi, 246 questionnaires complétés ont été récoltés par la Coordination ATL. Malheureusement, 38 questionnaires ont été rejetés car jugés peu informatifs (essentiellement que le code postal et la situation familiale renseignés).

Dès lors, les résultats listés ci-dessous concerne 208 questionnaires jugés valides. Ceux-ci représentent l'avis des parents d'au minimum 139 enfants âgés entre 2,5 et 6 ans et 237 enfants âgés entre 6 et 12 ans, soit au minimum 376 enfants de 2,5 à 12 ans. Par ailleurs, il représente également au minimum 109 enfants âgés de plus de 12 ans. Il est à noter que 5 familles n'ont pas mentionné le nombre d'enfants concernés.

En ce qui concerne la situation familiale, les réponses données représentent 81,7 % de familles biparentales et 15,4 % de familles monoparentales. 2,9 % de familles ne s'étant pas prononcées.

Ces familles résident à 61% dans la commune de Saint-Josse-ten-Noode. Pour les 39% restant, 19,2% résident dans une commune limitrophe (Schaerbeek 16,8% ou Bruxelles-Ville 2,4%), 8,2% viennent d'une autre commune bruxelloise, 1% sont issus de la périphérie bruxelloise et 0,5% viennent d'une ville éloignée (Ath). Notons que 10,1% des familles n'ont pas précisé leur commune de résidence.

Le dépouillement des questionnaires donne les résultats suivants :

Nous pouvons dégager sans trop nous tromper que les familles sont globalement satisfaites (81,5%) des activités proposées au niveau de l'Accueil Temps Libre à Saint-Josse.

En ce qui concerne les 18,5% de familles insatisfaites, les causes évoquées sont diverses. Un regroupement par catégorie donne les résultats suivants :

- Information : mauvaise connaissance de ce qui existe (2,4%)
- Offre : manque d'activités ou de places et horaires trop courts (5,9%)
- Encadrement/qualité/sécurité : mauvaise qualité, manque de sécurité, manque d'encadrement (4,2%)

Notons que 10 familles se déclarent insatisfaites sans donner de raison.

Ainsi, ce qui semble le plus important à travailler au niveau de l'ATL est l'augmentation de l'offre d'accueil ainsi que l'augmentation de places dans ces milieux d'accueil.

En ce qui concerne l'information sur l'ATL, celle-ci s'effectuerait essentiellement par les diverses brochures communales et par le bouche à oreille. Les divers outils informatiques n'étant que peu utilisés par les familles.

Par ailleurs, selon les familles interrogées, les critères les plus importants dans le choix des activités extrascolaires sont par ordre décroissant :

- la qualité des activités (21,2%)
- le coût qui doit être abordable (17,8%)
- que l'activité soit proche du domicile ou du travail des parents (16,6%)
- que les parents puissent faire confiance au personnel encadrant (15,9%)
- que l'activité se passe dans l'école (14,9%)
- que l'enfant puisse y faire ses devoirs (13,2%)

Un autre critère a été donné par 2 familles. Il s'agit des horaires.

Les besoins d'accueil pendant l'année scolaire se font essentiellement ressentir après l'école et le mercredi après-midi. Nous pouvons constater une forte fréquentation des garderies scolaires ainsi que des activités sportives, respectivement de 29,9% et de 27,6%. Toutefois, nous notons également une participation importante pour les trois autres catégories d'activités proposées à savoir les autres activités dans l'école (14,9%), les activités culturelles (13,6%) et le soutien scolaire (12,7%).

Ces résultats nous laissent penser que malgré que le critère « activité au sein de l'école » n'est pas le plus important pour le choix d'une activité, il a toutefois une certaine influence. En effet, le total des fréquentations des garderies et des activités dans l'école atteint un total de 44,8%.

En ce qui concerne les besoins pendant les congés et vacances scolaires, ce sont surtout les vacances de printemps et les vacances d'été qui sont privilégiées avec 20,1% de fréquentation en juillet, 19,6% lors des vacances de printemps et 16,9% en août. La période la moins recherchée se situant lors du congé d'automne (9,6%).

Lors de ces périodes, ce sont davantage les plaines de vacances (36,6%) et les stages sportifs (28,8%) qui sont recherchés tandis que les camps organisés par les mouvements de jeunesse n'intéressent qu'une partie infime de la population locale (3,1%). Les deux autres catégories, à savoir les stages multiactivités et les stages culturels représentent toutefois une part non négligeable des demandes des répondants avec respectivement 14,7% et 11,5% de fréquentation.

Pour ces différentes périodes, la majorité des parents (53,5%) est prête à payer entre 20 et 50€ par semaine pour l'accueil de leur enfant. Tandis que 35,7% souhaitent trouver une semaine d'accueil à moins de 20 € voire un accueil gratuit. 10,2% des parents sont quant à eux prêts à payer entre 50 et 80 € pour une semaine d'activités.

Notons que 80 familles déclarent avoir éprouvé des difficultés pour trouver un stage sans toutefois pouvoir en préciser la période. Les causes majeures seraient le manque de place (30,7%), le prix jugé trop onéreux (22,9%) et le fait que l'activité soit organisée trop loin du domicile (12,1%).

Cette difficulté à trouver un accueil est quant à elle beaucoup moins marquée pendant l'année scolaire avec seulement 36 familles qui déclarent avoir été en difficulté. Ces 36 familles représentent 25% des répondants à cette question. Pour celles-ci, toutes les périodes seraient concernées avec toutefois une prédilection pour le mercredi après-midi. Les types d'activités mentionnés à ce niveau concernent essentiellement les activités

sportives et le soutien scolaire.

Il est à noter que ces différents résultats sont à prendre avec réserve. En effet, la coordination ATL de Saint-Josse est consciente qu'une grande partie de la population tennodoise ne maîtrise pas la langue française ou n'a pas accès à la lecture. Ainsi, les chiffres présentés ci-dessus ne représentent qu'une partie de la population locale.

Le point de vue des enfants

Finalement, dans le but d'avoir également une certaine vision des désirs des enfants, 2 groupes d'enfants ont été rencontrés aux cours des mois de février et avril. Lors de ces rencontres, une animation disponible sur le site de la plateforme communautaire de l'Accueil Temps Libre leurs a été proposée (voir **annexe 6**). Il s'agissait d'une animation en 4 étapes. Ainsi, après une brève présentation du travail de la coordinatrice ATL et d'une clarification des terme « temps libre » avec les enfants, un jeu de ballon brise-glace est proposé. Ce jeu permet à chaque enfant de se présenter et d'exprimer ce qu'il aime faire en dehors de l'école et de la famille. Par la suite, les enfants sont invités à lister tous ensemble ce qu'ils aiment beaucoup, ce qu'ils aiment un peu, ce qu'il n'aiment pas beaucoup et ce qu'il n'aiment pas du tout. La troisième étape invite les enfants à s'exprimer sur la temporalité. Ainsi, la coordinatrice ATL donne des affirmations et les enfants doivent se placer à différents endroits de la pièce en fonction de ce qu'ils estiment (ils passent trop/pas assez/juste assez de temps à ...).

Finalement, l'activité est clôturée par un dessin de chaque enfant qui permet de montrer à la coordinatrice ce qu'il rêve de faire quand l'école est finie.

Ces animations ont été effectuées d'une part dans une garderie scolaire lors du congé de détente et d'autre part dans un club de jeunes un jeudi après les heures scolaires. Ainsi, les avis de 26 enfants âgés entre 6 et 12 ans ont pu être recensés.

Voici la synthèse des données récoltées grâce à cette animation :

Lorsqu'on invite les enfants à s'exprimer sur ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas faire pendant leur temps libre, nous pouvons remarquer que les enfants aiment fréquenter les lieux d'accueil pour pouvoir se retrouver et jouer ensemble à des jeux libres. Par ailleurs, ils aiment beaucoup faire du sport pendant leur temps libre et particulièrement du foot-ball mais également d'autres sports tels que courir et aller à la piscine. Par ailleurs, plusieurs enfants fréquentant le club de jeunes disent aimer faire du ping-pong. En effet, des tables de ping-pong sont disposées dans une des salles du club de jeunes. Ainsi, nous pouvons penser que les enfants sont assez preneurs des activités que nous leur proposons. Il faut donc les inviter à découvrir d'autres choses.

Finalement, la télévision , l'ordinateur et les jeux vidéos sont également fort consommés par les enfants rencontrés.

A noter que certains enfants énumèrent des activités plus calmes comme le bricolage, faire les devoirs, jouer au piano et à la guitare.

En ce qui concerne les activités qu'ils n'aiment pas faire durant leur temps libre, nous recensons essentiellement des activités liées au monde scolaire : travailler, lire, écrire, dessiner, colorier, les mathématiques, les fractions.

Lorsque nous invitons ces mêmes enfants à s'exprimer davantage sur les lieux fréquentés au niveau des bâtiments et locaux ainsi que de l'encadrement, nous obtenons les réponses suivantes. Les enfants aiment avoir des espaces de qualité. Ainsi, ils n'aiment

pas être dans des locaux trop petits et aiment voir de belles couleurs sur les murs. Par ailleurs, ils souhaitent pouvoir avoir un accès à l'extérieur quand il fait beau. Finalement, ils veulent des toilettes avec de belles couleurs et surtout qu'il y ai une séparation entre les filles et les garçons. Ce qui n'est apparemment pas toujours le cas.

Le personnel encadrant est quant à lui jugé de manière très nette : les enfants aiment les accueillants/animateurs qu'ils connaissent depuis longtemps, qui sont gentils, qui les écoutent et qui leur proposent des activités. Par contre, ils n'aiment pas ceux qui se fâchent, qui crient et qui leur interdisent de jouer. Notons que les enfants de la garderie s'accordent sur le fait qu'ils n'aiment pas regarder la télévision à la garderie. Par ailleurs, les enfants expriment également le fait qu'ils n'aiment pas être tous ensemble. Ainsi, ils vont clairement exprimer leur souhait d'être par groupes d'âge (« on n'aime pas être dans la salle de gym avec les petits », « on n'aime pas quand les petits s'en mêlent »).

Toutefois, malgré ces avis assez précis des enfants concernant ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas, lorsque nous les invitons à dessiner ce qu'il rêve de faire après l'école, nous n'obtenons pas de réponse claire. En effet, les dessins ne sont que peu représentatifs et ne répondent pas vraiment à la question posée. Les dessins qui ont pu être interprétés donnent les réponses suivantes :

- jouer aux jeux vidéos sur playstation, internet, gsm, ... : 5 enfants
- faire du foot/être dans un club de foot : 4 enfants
- se déguiser en policier ou en militaire : 4 enfants
- faire des sorties (Walibi, Océade,...) : 3 enfants
- danser : 2 enfants
- se promener en famille : 2 enfants
- être riche / gagner de l'argent : 2 enfants
- gagner des médailles : 1 enfant
- aller au cinéma : 1 enfant
- aller toute seule au magasin : 1 enfant
- jouer : 1 enfant
- être astronaute : 1 enfant
- partir en vacances : 1 enfant
- voyager à travers le monde : 1 enfant
- fêter son anniversaire : 1 enfant
- lancer des feux d'artifice : 1 enfant

Par ailleurs, plusieurs choses impossibles ont été évoquées par les enfants : voler, voyager sur un nuage, glisser sur un arc-en-ciel.

Finalement, en ce qui concerne la temporalité, les enfants étaient invités à répondre aux questions suivantes en se plaçant à différents endroits du local en fonction de leur réponse :

1. Quand les cours sont finis, je trouve que je reste trop/pas assez/juste assez longtemps à la garderie :
2. Quand les cours sont finis, je trouve que je passe trop/pas assez/juste assez de temps à faire du sport
3. Pendant le weekend, je passe trop/pas assez/juste assez de temps à la maison
4. Pendant les vacances, je passe trop/pas assez/juste assez de temps en stage
5. Pendant les vacances, je passe trop/pas assez/juste assez de temps à la maison
6. Quand je ne suis pas à l'école, j'ai trop/pas assez/juste assez de choses à faire
7. Je trouve que je passe trop/pas assez/juste assez de temps dans le lieu d'accueil.

Lors de la réalisation de cette petite activité, la coordinatrice ATL a pu constater que les questions étaient très difficilement comprises par les enfants qui ne savaient pas trop où se placer dans le local. Ainsi, les réponses obtenues sont à interpréter avec beaucoup de

prudence.

Les enfants sont très partagés sur leur temps passé à la garderie ou dans le club de jeune de manière générale ainsi qu'après l'école. Il en va de même pour le temps passé à la maison pendant les vacances. Par contre, ils trouvent qu'ils ne passent pas assez de temps à faire du sport, qu'ils restent juste assez de temps en stage pendant les vacances et qu'ils ont trop de choses à faire quand ils ne sont pas à l'école. Pour cette dernière réponse, tous les enfants font référence aux devoirs.

Finalement, une différence importante est observable entre les enfants fréquentant la garderie et les enfants fréquentant le club de jeunes. Ainsi, la majorité des enfants fréquentant la garderie déclare ne pas passer assez de temps à la maison pendant le weekend tandis que la majorité des enfants fréquentant le club de jeunes estiment passer trop de temps à la maison pendant le weekend.

Synthèse des besoins

Saint-Josse-ten-Noode, commune bruxelloise la plus petite présentant les densités de population et de bureau les plus importantes, manque de place ! En effet, la majorité des acteurs de terrain, tous types de structures confondus, s'accordent sur le fait d'identifier les locaux comme l'un des éléments les plus importants à l'amélioration de la qualité de l'accueil tout en le pointant également comme élément freinant cette qualité. Nous pouvons dès lors raisonnablement penser qu'il existe un réel manque de place physique pour les activités d'Accueil Temps Libre sur Saint-Josse.

Toutefois, d'autres éléments ont également été mis en évidence par les deux groupes d'opérateurs de l'accueil. Il s'agit du matériel et de la formation du personnel qui sont jugés comme améliorant la qualité de l'accueil.

Parallèlement à cela, nous observons certaines divergences entre les établissements scolaires et les autres opérateurs. Ainsi, d'une part, le projet d'accueil est identifié comme améliorant la qualité de l'accueil par plus de la moitié des directions scolaires tandis qu'il semble n'avoir que très peu d'impact au niveau des autres opérateurs. D'autre part, alors que l'augmentation du nombre d'enfants est jugée comme élément freinant la qualité de l'accueil pour la grande majorité des établissements scolaires, elle n'est que peu mentionnée par les autres opérateurs de l'accueil qui mentionnent davantage le manque de moyens financiers et la surcharge administrative.

Cette différence au niveau du nombre d'enfants pourrait être mise en relation avec les fréquentations des enfants lors des périodes ATL hors congés scolaires. En effet, nous avons vu que le total des fréquentations des garderies et des activités dans l'école atteint quasiment les 45%.

Notons que l'élément « lien/implication des parents » n'est pas choisi par les directions scolaires et n'est coché que par 19% des opérateurs actifs hors congés scolaires et 6% des opérateurs actifs durant les congés scolaires. Ceci est interpellant si nous considérons le point de vue des familles qui indentifient à 15,9% le fait de pouvoir faire confiance au personnel encadrant comme élément important dans le choix d'une activité extrascolaire.

Du côté de ces familles, nous pouvons identifier un sentiment général de satisfaction quant aux activités ATL proposées sur le territoire. Si nous analysons les causes d'insatisfactions, les points à améliorer concerneraient l'augmentation de l'offre d'accueil ainsi que de places d'accueil. Ceci à des moments très précis en fonction des périodes. Ainsi, les résultats de l'enquête tendraient à ce que plus d'activités soient proposées le mercredi après-midi. Ces activités devraient plutôt être des activités sportives et de soutien scolaire. Tandis que davantage d'activités ou de places en activités devraient être proposées pendant les congés et vacances scolaires, sans trop de précision sur la période précise. Notons que lors des congés et vacances scolaires, ce sont majoritairement les plaines et stages sportifs qui sont fréquentés lors des vacances de printemps et d'été avec un budget moyen de 20 à 50 € par semaine.

Finalement, il est à remarquer que le manque d'information concernant l'Accueil Temps Libre mis en évidence lors de l'état des lieux 2010 n'est mentionné que par 2,4% des familles répondant au questionnaire. Ainsi, l'objectif prioritaire du quinquennat 2011-2015 concernant l'amélioration de l'information sur l'ATL semble assez bien atteint. Il faudra donc poursuivre cette information tout en gardant à l'esprit que la grande majorité des

familles déclarent connaître les activités par les diverses brochures communales.

Les enfants quant à eux recherchent beaucoup d'activités autonomes permettant de se retrouver entre pairs de la même tranche d'âge. Par ailleurs, ils se montrent fort intéressés par le sport et les nouvelles technologies (télévisions, ordinateurs, consoles de jeux, etc...) et beaucoup moins par toutes les activités qui pourraient être mise en relation avec le monde scolaire. Ceci contrairement aux parents qui recherchent des activités de soutien scolaire et déclarent à 13,2% que le critère « pouvoir y faire ses devoirs » est important dans le choix d'une activité.

Les enfants ont également un avis convergent aux professionnels de l'accueil lorsqu'ils parlent des lieux d'accueil et du personnel encadrant. Ainsi, ils expriment clairement leur souhait d'avoir de l'espace, d'avoir accès à l'extérieur et de bénéficier de locaux agréables (couleurs sur les murs). Par ailleurs, ils ne souhaitent pas regarder la télévision lorsqu'ils sont ensemble et ont l'occasion de faire des activités de type « jeux libres » et n'aime pas être encadrés par des adultes qui se fâchent et crient. Ceci est à mettre en relation d'une part avec l'avis des professionnels de l'accueil qui pointent la formation du personnel comme élément améliorant la qualité de l'accueil et d'autre part l'avis des parents qui déclarent que le fait de pouvoir faire confiance au personnel encadrant est un critère important dans le choix de l'activité.

7. Conclusion

À la lecture des différentes données, nous pouvons remarquer que le secteur de l'Accueil Temps Libre à Saint-Josse est en continuelle mutation. Certaines choses ont évolué au cours de ces 5 dernières années sans toutefois atteindre tous les objectifs fixés dans le quinquennat 2011-2015.

Ainsi, l'un des 5 objectifs prioritaires du Programme CLE 2011-2015 a totalement été atteint. Il s'agit de l'information concernant le secteur. Toutefois, cette information change continuellement et les outils mis en place doivent perpétuellement être mis à jour par la coordination ATL.

Par ailleurs, les 4 autres objectifs du Programme CLE 2011-2015 n'ont pu être réalisés que partiellement. Dès lors, Saint-Josse-ten-Noode manque toujours d'activités et de places en activités. Ceci de manière différente en fonction de la période : sport et soutien scolaire le mercredi après-midi en dehors des congés scolaires, plaines et stages sportifs lors des congés scolaires. Ce manque de place est lié au manque de locaux et de place sur le territoire communal.

Parallèlement à cela, nous remarquons une augmentation constante de la fréquentation des lieux d'accueil, en particulierité des établissements scolaires et des plaines de vacances, avec des moyens financiers et humains qui n'augmentent pas de manière symétrique et une demande de qualité de la part de toutes les personnes concernées par l'ATL (animateurs, directeurs, coordinateurs, parents, enfants, ...) imposant aux différents acteurs une recherche constante de compétences et de formations.

Ainsi, il est clair que beaucoup de choses sont encore à effectuer au niveau de l'Accueil Temps Libre des enfants et ceci ne pourra se faire qu'avec des moyens financiers, matériels (matériel et espace) et humains importants et en cohérence avec l'importance que représente ce secteur.